

Plein phare sur le maïs

En région Poitou-Charentes

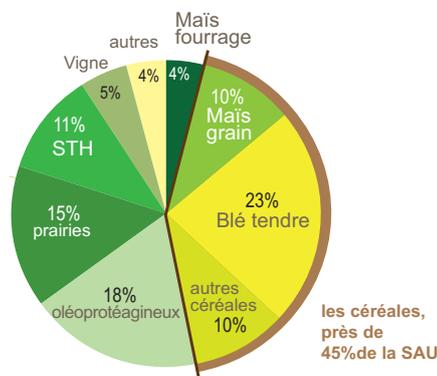


maiz'EUROP

Les paysages ruraux et marins font de la région Poitou-Charentes une zone touristique de renom où l'agriculture, très présente, est partagée entre l'élevage, la viticulture et les grandes cultures. Le maïs ou plutôt les maïs (grain, fourrage, semence et pop-corn) y sont très présents.

Riche d'un littoral finement découpé, de paysages agricoles diversifiés et de grandes villes aux attraits culturels (des Francfolies de la Rochelle au Futuroscope de Poitiers,...), la région Poitou-Charentes est une destination touristique de premier plan. Majoritairement rurales (39 % de la population vit à la campagne), les activités agricoles et agroalimentaires sont les autres fleurons régionaux qui représentent 50 % des exportations, facilitées par la présence du port de la Rochelle – La Palisse. Plus de 6 %

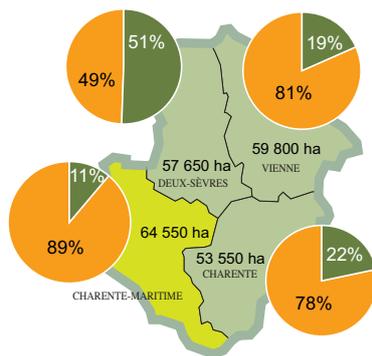
> Le maïs 14 % d'une SAU de 1,7 Mha



Source Agreste - moyenne 2011-2013

Près de 50 % des exploitations de Poitou-Charentes produisent du maïs

> Les surfaces de maïs en Poitou-Charentes : un total de 235 500 ha (moyenne 2011-2013)



% de la surface régionale de maïs :



de la population active travaille dans l'agriculture ; une activité équitablement répartie entre l'élevage, les grandes cultures et les filières locales à forte valeur ajoutée.

L'introduction du maïs dans la région date de la fin du XVII^{ème} siècle où il servait à l'alimentation des paysans (sous forme de bouillies, pain ou gâteau) et des animaux (sous forme de fourrage). Avec 11 % de la surface nationale de maïs grain, Poitou-Charentes figure aujourd'hui parmi les premières régions productrices en volume. Outre le grain, le maïs est aussi récolté en fourrage dans les zones d'élevage (sur 59 000 ha) en particulier dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne. Le maïs semence et le maïs pop-corn, cultivés par des maïsiculteurs spécialisés, représentent respectivement 1 400 hectares et 2 500 ha.

Poitou-Charentes en chiffres

1,7 Mha de SAU

24 000 exploitations agricoles

35 000 emplois agricoles

3,6 milliards d'€ de CA toutes activités agricoles confondues

7 % de la sole maïs nationale

235 500 ha de maïs (grain + fourrage)

176 500 ha de maïs grain
59 000 ha de maïs fourrage

1 400 ha de maïs semence

2 500 ha de maïs pop-corn

Fourrage



59 000 ha de maïs fourrage
90 000 vaches laitières

13 200 exploitations maïsicoles

Production



176 500 ha de maïs grain

1,6MT Collecte

Collecteurs



60 coopératives et négoce dont les 7 plus importants réalisent plus de 60 % de la collecte de maïs

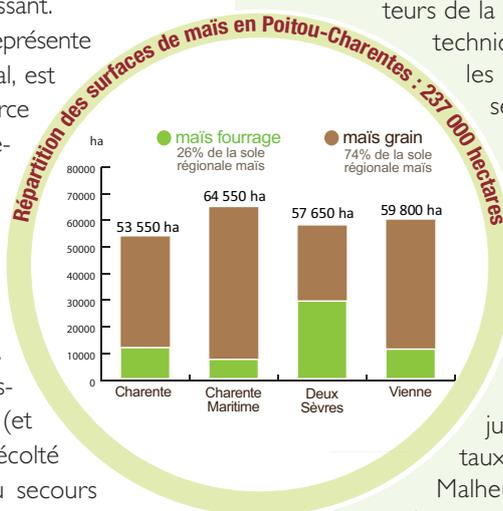
56 % Exportations

44 % Fabricants d'aliments du bétail (FAB)

Production sous contrainte hydrique

Installée dans la région depuis le 17^{ème} siècle, la culture du maïs s'est considérablement développée avec l'arrivée de l'irrigation dans les années 1970 – 80. Avec un ensoleillement généreux et de la chaleur, le climat est propice à la culture du maïs même si certains sols argilo-calcaires ont de faibles réserves en eau. C'est précisément dans ces sols faciles à travailler que l'irrigation s'est développée et avec elle une maïsiculture des plus performantes, tant en qualité qu'en quantité. Or, les sécheresses de 2002 et de 2005 ont mis à rude épreuve les réserves des nappes phréatiques et des rivières, remettant en cause l'irrigation. Pourtant précieuse pour l'économie régionale, la culture du maïs grain, dont près de la moitié des hectares sont irrigués, se heurte au manque d'eau croissant.

Le maïs fourrage, qui représente 26 % du maïs régional, est une importante ressource alimentaire pour l'élevage. Il est utilisé par les éleveurs laitiers et les éleveurs allaitants principalement en Deux-Sèvres et en Charente limousine. Lors de sécheresse estivale, le maïs fourrage (et même le maïs grain récolté en fourrage) vient au secours des élevages touchés par les pénuries d'herbe (par exemple 2002 et 2005).



Quels sont les atouts de la production de maïs au niveau régional ?

Ils sont nombreux : la chaleur et le soleil apportent au maïs le rayonnement et les sommes de températures suffisantes pour assurer son rendement. Par ailleurs les sols, majoritairement argilo-calcaires, sont faciles à travailler, sans tassement ni excès d'eau.

Les ravageurs se font discrets la plupart du temps et le maïs constitue une excellente tête d'assolement. C'est la complexification du désherbage pour les semis précoces qui pose davantage de problèmes. Par ailleurs les maïsiculteurs de la région sont très techniques : ce sont les pionniers des semis précoces, qui grâce à des variétés adaptées (et plutôt tardives) aboutissent, les bonnes années, à des rendements exceptionnels jusqu'à 160 quintaux/hectare.

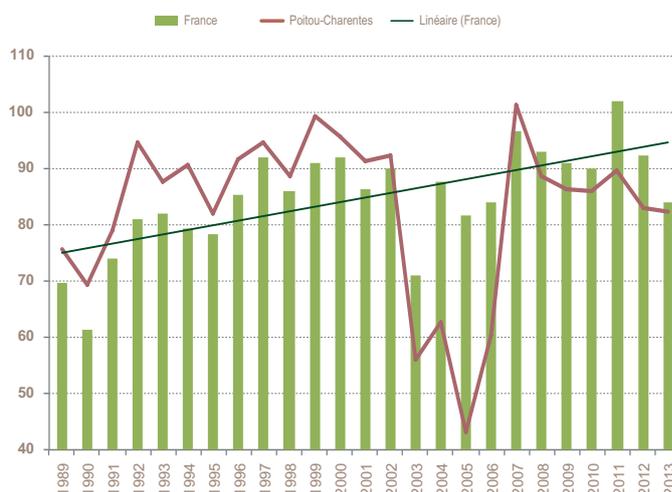
Malheureusement les rendements de la culture sont en baisse tendancielle avec de très

fortes hétérogénéités en fonction des disponibilités en eau.

Quels sont les défis à relever ?

C'est précisément l'accès à l'eau qui demeure depuis les années de sécheresse l'épée de Damoclès sur la culture. Poussée par une politique de l'eau de plus en plus drastique, l'administration coupe toujours plus rapidement l'accès à l'eau. Malgré les efforts consentis et les réductions de volumes utilisés, les arrêts précoces peu prévisibles interdisent toute prévision claire des volumes réellement disponibles. Pourtant, il est aujourd'hui possible de limiter les apports d'eau sur la culture, tout en sécurisant un rendement minimal, notamment grâce à des outils de pilotage de l'irrigation quand on dispose d'un volume disponible garanti. Ils sont donc contraints d'adopter une irrigation de précaution en début de cycle. Mais en cas d'arrêt brutal de l'irrigation au moment de la floraison, les conséquences pour les plantes sont catastrophiques : mieux vaut un stress diffus sur tout le cycle qu'un arrêt brutal. En fonction du contexte hydrologique de l'année, les rendements régionaux vont donc de 80 à 120 quintaux/ha : une irrégularité difficile à gérer pour les exploitations.

> Un rendement irrégulier et dépendant de la disponibilité en eau



Station ARVALIS - Institut du végétal du Magneraud (17) : la connaissance des besoins en eau

Créée en 1977 elle est spécialisée dans l'étude de l'irrigation et des besoins en eau grâce à des dispositifs expérimentaux innovants (serres mobiles et sondes) qui simulent des épisodes de sécheresse et évaluent les réserves en eau du sol. Ces travaux ont permis de mieux connaître les besoins en eau de la plante tout au long de son cycle et ainsi de concevoir des outils de pilotage de l'irrigation tel qu'Irrinov® et plus récemment IrreLis. Installé 2014, un nouveau dispositif expérimental va permettre d'évaluer l'intérêt des dispositifs d'irrigation en goutte à goutte enterré et de surface.

Eau stockée, productions préservées

En plus du maïs grain, la région Poitou-Charentes produit près de 59 000 ha de maïs fourrage, 2 500 ha de maïs pop-corn et 1 200 hectares de maïs semence.

En matière de production laitière, la région dépend à plus de 50 % du maïs fourrage irrigué car en zone océanique séchante, il est impossible de compter sur la seule production d'herbe pour nourrir le troupeau. Le maïs est donc indispensable pour assurer les stocks fourragers et pérenniser la production laitière. Par ailleurs, seuls les systèmes fourragers à base de maïs permettent d'obtenir la régularité de production imposée par les laiteries.

Par ailleurs, les cultures spécialisées telles que le maïs pop-corn et le maïs semence sont obligatoirement irriguées afin de garantir les productions mais aussi leur qualité. Car un apport d'eau raisonné est absolument indispensable pour garantir la qualité attendue par les industriels afin d'obtenir des produits conformes aux attentes des consommateurs (de maïs pop-corn) ou aux besoins des utilisateurs (de semences de maïs). Si ces cultures spécifiques apparaissent modestes en termes d'hectares, elles font partie des productions à haute valeur ajoutée.

Mais l'irrigation concerne aussi la moitié des hectares de maïs grain. Outre la sécurisation du rendement, elle permet là aussi d'assurer la qualité sanitaire et l'homogénéité des grains nécessaire aux process de transformation industrielle.

Or, depuis les sécheresses des années 90 (1991 et 1995), puis 2000 (2003 à 2006), la mise en œuvre de la loi sur l'eau de 2006 a drastiquement limité les prélèvements d'eau. Son application, qui a engendré une réduction de près de 25 % des surfaces de maïs irrigué en l'espace de 10 ans (de 2000 à 2010), menace outre l'économie de la



Questions à :

Luc SERVANT, Président de la Chambre régionale d'agriculture de Poitou-Charentes

Comment assurer l'avenir de la production de maïs en général et de productions reposant totalement sur l'irrigation comme le maïs semence ou pop-corn ?

Dès 2003, la volonté de stocker l'eau pour pérenniser, voire développer des productions à forte valeur ajoutée est apparue avec les premières restrictions d'eau. Mais les recours, systématiquement déposés, et les exigences administratives croissantes ont bloqué l'essentiel des projets. Pourtant l'avenir des cultures irriguées – maïs mais aussi d'autres cultures de printemps, l'orge de brasserie, le blé dur, le pois et toutes les cultures spécialisées – repose sur quelques 200 projets de réserves de substitution d'une capacité globale de stockage de 47 millions de m³ d'eau au niveau de la région Poitou-Charentes.

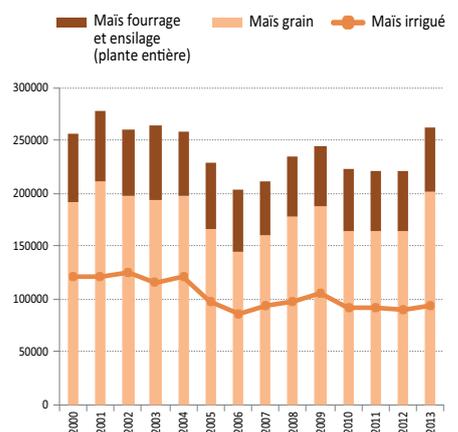
Qu'est ce qui a été déjà fait dans la région ?

Quelques projets ont pu aboutir : des réserves mises en place par l'ASA de

l'Aume-Couture en Charente, d'autres par l'ASA de la Boutonne dans les Deux-Sèvres, sans oublier quelques réalisations dans la Vienne. Mais cela représente très peu : 7 millions de m³ à peine. L'essentiel des projets sont bloqués à divers stades et certains, terminés depuis deux ans, restent inutilisables à cause de recours systématiques. Malgré les efforts réalisés en matière de financement de la part des agences de l'eau, l'instruction des dossiers demeure compliquée et les projets n'avancent que lentement. Le moratoire sur le financement des réserves il y a deux ans a créé de l'incertitude supplémentaire. Suite à sa levée, les irrigants restent mobiliser et s'organise de manière collective pour faire avancer les projets existants et en faire émerger de nouveaux. Les Chambres d'agriculture accompagne toutes ses démarches. La survie de nombreuses exploitations en dépend.

filière maïs, l'ensemble de la production agricole. Selon une étude de l'ADIV (l'Association Des Irrigants de la Vienne), publiée en 2010, l'irrigation apporterait quelques 86 millions d'€ au secteur agricole et générerait plus de 1000 emplois sur le seul département de la Vienne. Le stockage de l'eau apparaît donc indispensable dans la région pour préserver l'avenir des productions. C'est la raison pour laquelle une politique de stockage ambitieuse doit voir le jour au niveau local comme au niveau national.

> Evolution des surfaces irriguées



Pop-corn de Charente-Maritime

En 1998, la coopérative Charentes Alliance investit dans une usine de pop-corn : un pari audacieux mais gagnant. L'usine de Saint-Genis-de-Saintonge, qui emploie aujourd'hui 15 personnes, fabrique environ 12 000 tonnes de pop-corn, produites sur 2 500 hectares par 180 agriculteurs. Avec des variétés spécifiques et un recours obligatoire à l'irrigation pour garantir qualité et quantité produites, cette culture hautement spécialisée est source de valeur ajoutée. Les 2/3 du maïs pop-corn partent à l'export auprès d'industriels qui approvisionnent ensuite les cinémas. Le tiers restant est soumis à un process usine pour être vendu aux grandes enseignes de la distribution alimentaire sous forme éclatée et conditionné en emballages sachets ou rigides.



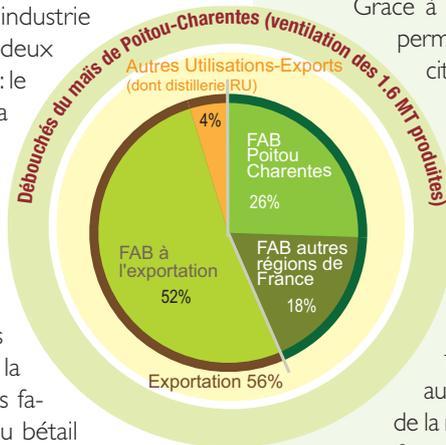
Usine de SPHERE PRODUCTION, filiale de Charentes Alliance

Coopératives et négoce : le maïs optimise l'utilisation des silos

La région compte une soixantaine d'organismes stockeurs (coopératives et négociants) commercialisant du maïs. La quasi-totalité de cette production régionale est destinée à l'alimentation animale : il est soit directement vendu à des fabricants d'alimentation du bétail, soit exporté.

La géographie de l'industrie régionale présente deux zones bien distinctes : le nord de la région (la Vienne et surtout les Deux-Sèvres) avec différentes usines de fabrication d'aliments et le sud de la région, dépourvu d'industries mais plus proche des ports de la façade atlantique. Les fabricants d'aliments du bétail utilisent en moyenne plus de 40 %

du maïs produit mais cette part est largement dépendante du différentiel de prix par rapport au blé. Quand le blé est cher, les FAB achètent d'avantage de maïs. La part du maïs restante est exportée. Les infrastructures portuaires de la Rochelle et Tonnay Charente, sont en effet un atout pour la filière céréales et maïs en particulier. Les coopératives et négociants régionaux se sont dotés de l'entreprise SICA Atlantique



Quels sont les atouts et les défis du maïs régional pour les coopératives ?



Questions à :

Yvette Thomas, Présidente de Coop de France Centre Atlantique Limousin*

Grâce à sa productivité, le maïs permet de valoriser les capacités de stockage de la région. Les OS sont en effet structurés pour collecter deux récoltes consécutives de grains : du blé puis une culture de printemps. Le maïs est la mieux à même de rentabiliser les silos. Un autre atout est la précocité de la récolte (résultante du climat favorable et de la technicité

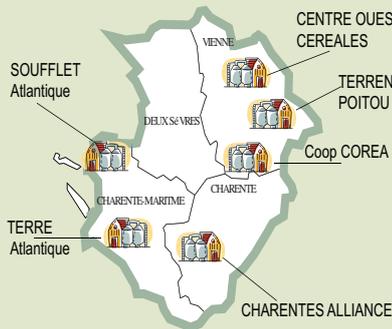
des agriculteurs) qui permet d'accéder à des marchés de soudure. Côté défis, il faudra tenir compte de la concurrence du maïs d'origine Mer noire, de plus en plus présent sur le marché de l'export. Le maïs régional est potentiellement soumis à une double concurrence : celle du blé, sur le marché intérieur des FAB, et celle du maïs ukrainien sur le marché de l'export.

* Coop de France Centre Atlantique Limousin est la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles (FRCA) Poitou-Charentes est la représentation syndicale régionale de l'ensemble des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie régionale, agroalimentaire et agro-industrielle.

(voir encadré) qui, depuis ses plates-formes de La Pallice et Tonnay-Charentes, charge une grande part des volumes de maïs exportés. Le reste des exportations part de Socomac (filiale du groupe Soufflet à la Rochelle), des Sables d'Olonne, de Bordeaux, ou, plus rarement, en camion vers l'Espagne. Il faut dire que la maïsiculture régionale est la mieux placée pour répondre

à des marchés de soudure quand les stocks de fin de campagne se réduisent et que le maïs de l'année n'est pas encore récolté. Grâce à des semis très précoces, le maïs régional peut être récolté tôt pour répondre aux besoins des destinataires : Royaume-Uni, Pays-Bas, Irlande et ponctuellement Pays Tiers (Asie, Maghreb).

Les 7 plus importants organismes collecteurs(1) réalisent 60% de la collecte régionale



(1) on en dénombre une soixantaine environ

SICA ATLANTIQUE : D'ICI, LE MAÏS PREND LE LARGE



SICA Atlantique est dotée de deux terminaux complémentaires : La Pallice d'où partent des navires allant jusqu'à 120 000 tonnes, et Tonnay-Charente (photo) pour les navires jusqu'à 6 000 tonnes.

- Plus de 500 000 tonnes de maïs exportées par an (moyenne des 3 dernières campagnes)
- Plus de 40 coopératives et négoce y livrent leur maïs. Charentes Alliance et l'Entente des Coopératives Agricoles (9 coops) sont les deux premiers livreurs suivis de Coreia, Terrena et Terre Atlantique.
- Le Royaume Uni, Pays-Bas, l'île de la Réunion, l'Irlande et la Corée du Sud sont les 5 premières destinations.

Les administrateurs MAIZ'EUROP' en Poitou-Charentes

- 16 Charente :** - Christian Bourdier : Administrateur AGPM
- Antoine Chartier : Administrateur Irrigants de France
- 17 Charente - Maritime** - Jean-François Arnaud : Administrateur AGPM
- Guillaume Defois : Administrateur AGPM maïs semence
- Patrice Rinjonneau : Administrateur AGPM

- 79 Deux-Sèvres :** - Thierry Boudaud : Administrateur Irrigants de France
- Pierre Trouvat : membre du Bureau AGPM, Administrateur Irrigants de France
- 86 Vienne :** - Jean-Luc Billault : membre du Bureau Irrigants de France
- Gilles Chevalier : Administrateur AGPM
- Marcel Peny : Administrateur AGPM maïs semence